

# Enseignant tué à La Défense : le meurtrier déclaré «pénalement irresponsable»

En décembre 2018, ce Pakistanais avait tué son ancien professeur d'anglais avec un couteau à viande.

Par **Guillaume Poingt**

Publié il y a 8 heures,

Mis à jour il y a 6 heures



Le campus Léonard de Vinci, à la Défense (photo d'illustration). Wally Bordas / Le Figaro.

L'affaire avait suscité un émoi considérable : le 5 décembre 2018, un professeur d'anglais de 66 ans, John Dowling, était mortellement poignardé à la Défense (Hauts-de-Seine) juste devant le campus dans lequel il travaillait. Son agresseur, un ancien élève de nationalité pakistanaise âgé de 37 ans, a été déclaré mardi *«pénalement irresponsable»* de son acte, a appris *Le Figaro* par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Versailles, confirmant une information du *Parisien*.

D'après les experts - rapporte *Le Parisien* -, il souffre de troubles psychiques, en l'occurrence *«une psychose paranoïaque»*, et ne peut être jugé. Selon nos confrères, la chambre de l'instruction a ainsi ordonné son *«hospitalisation complète, sous*

*contrainte*».

## «Obnubilé par son éviction»

À l'époque des faits, le parquet de Nanterre avait dévoilé les motivations de l'agresseur. Ce dernier était «*totalemment obnubilé par son éviction*» du Pôle Léonard de Vinci - d'où il avait été renvoyé en août 2017 après avoir effectué sa première année d'étude en management sans la valider complètement -, indiquait la procureure de la République de Nanterre, Catherine Denis, en décembre 2018. Depuis son éviction, le trentenaire ne cessait de revenir dans l'établissement pour contester cette décision, sans trouble à l'ordre public cependant.

### **VOIR AUSSI** - Affaire Sarah Halimi: une décision choquante?

L'individu en voulait particulièrement à son ancien professeur d'anglais de nationalité irlandaise car ce dernier aurait «*fait un dessin diffusé en cours en 2016*» que le meurtrier considérait comme «*insultant pour le Prophète*». Mais «*rien ne permet d'accréditer*» sa version car «*personne ne se souvient d'un tel incident*», précisait la magistrate à l'époque.

«*Nous n'avons pas d'élément de radicalisation mais plutôt le sentiment d'avoir affaire à quelqu'un qui est très religieux, très pieux, très pratiquant*», détaillait également la procureure, toujours en décembre 2018. Concernant le profil psychologique du suspect, elle indiquait qu'il n'était «*pas délirant mais en décalage avec les faits*».

Le jour des faits, les images filmées par la vidéosurveillance de la faculté montrent le suspect discutant «*calmement*» avec la victime devant l'établissement avant qu'il ne l'attaque subitement avec un couteau à viande dissimulé sur lui, le blessant mortellement. L'autopsie avait révélé 23 plaies dont cinq à la tête, trois au cou, six au thorax et plusieurs «*lésions de défense*» au bras. Le meurtrier, qui ne parle que l'ourdou et l'anglais, était alors en situation irrégulière sur le sol français. Son visa étudiant avait en effet expiré depuis septembre 2017.

**À VOIR AUSSI** - Ce qu'il faut retenir des annonces d'Éric Dupond-Moretti pour aider la justice civile